

# FAIRE ENTENDRE LA VOIX DES STAGIAIRES !

Depuis fin septembre, des Assemblées générales ont lieu dans les sites de formation pour s'organiser et débattre des revendications à porter.

Reçus en audience auprès du Rectorat et de l'ESPE (voir compte-rendu au verso), les syndicats de la FSU y ont défendu les revendications qui vous préoccupent :

- **le versement immédiat et la revalorisation des salaires** (retour immédiat à l'échelon 3 pour toutes et tous, prime logement pour les stagiaires de l'académie) ;
- **une baisse de la charge de travail**. La FSU revendique une année de stage à tiers temps devant élèves pour toutes les catégories de stagiaires et la mise en place d'une formation de qualité. Nous avons revendiqué l'allègement du M2, en particulier en ce qui concerne son évaluation.
- **une formation véritablement adaptée** aux besoins des stagiaires en fonction de leur parcours antérieur, avec un apport professionnalisant renforcé en début d'année dans l'aide à la préparation des cours. La formation doit faire l'objet d'un **cadre national** et donner lieu à l'attribution des **moyens nécessaires**.
- Une formation s'appuyant sur une évaluation formative de la part des formateurs qui permette une **pluralité d'avis** sur les pratiques professionnelles et ne constituant pas un obstacle à la titularisation. Les lauréats déjà titulaires ou dispensés du M2 doivent suivre une formation mais **aucun diplôme supplémentaire ne peut être exigé en vue de la titularisation**.

Depuis cet été, le SNES-FSU est à vos côtés pour vous faire entendre et vous accompagner.  
**CONTINUONS** à nous mobiliser pour obtenir satisfaction sur nos revendications.  
**PARTICIPEZ** aux AG, à midi, dans les lieux de formation la semaine du 3 novembre !

Mobilisation, indemnité forfaitaire de formation, stage syndical, action sociale...

**TOUTE L'ACTUALITÉ CONCERNANT LES STAGIAIRES** est sur notre site :

<http://www.creteil.snes.edu/le-metier/formation-des-enseignants/>

Pour soutenir ces revendications en élisant vos représentant-e-s aux Comités Techniques académiques et ministériels,

**DU 27 NOVEMBRE AU 4 DÉCEMBRE,  
VOTEZ FSU AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES !**

Activez votre espace électeur depuis votre messagerie mail académique.

Élections  
professionnelles  
du 27/11 au 4/12/2014

**JE VOTE SNES  
JE VOTE FSU**

snés  
fsu  
ENSEMBLE,  
POUR REVALORISER  
LE SECOND DEGRÉ

**CONTACTEZ-NOUS** au 06.95.47.01.40 ou par mail : [stagiaires@creteil.snes.edu](mailto:stagiaires@creteil.snes.edu)